

**LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 24 OCTOBRE 2022 à 20 H 00**

CONVOCATION DU 17 OCTOBRE 2022

ORDRE DU JOUR

Eclairage public
Retour ELI – Travaux réfection voirie communale, programme 2022
Réserve foncière "La Perruche" - convention d'occupation précaire
Tarifs locations de salles et chemins communaux
Remboursement dépôt de garantie – 5 rue Félix Lejars
Fin du bail – 3 rue Félix Lejars
PLUIH – Arrêté
Cérémonie 11 novembre 2022
Fonds d'Aide aux Jeunes
Demande Fondation du patrimoine
Remerciements
Comptes rendus syndicats et commissions
Informations et questions diverses

Quorum :
Nombre de conseillers : 14
Présents : 12
Excusés : 2 dont 2 procurations
Absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le lundi vingt-quatre octobre à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Unverre, légalement convoqué s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Mme Marie-Dominique PINOS, Maire.**

Étaient présents :

M. Nicolas LIGNEAU, Mme Céline SAINT LO, M. Anthony FURET, Mme Maryvonne THOUSEAU, M. Pascal BULOIS, M. Vincent NOUVELLON, M. Laurent PIAUD, Mme Stéphanie HOUSSAYE, M. Sébastien THIROUARD, Mme Patricia HUET et Mme Laëtitia RAINOT VALLEE
formant la majorité des membres en exercice.

Absentes excusées : Mme Aurélie LACROIX (*pouvoir à Patricia HUET*) et Mme Emilie DAVIGNON (*pouvoir à Marie-Dominique PINOS*)

Mme Céline SAINT-LO a été élue secrétaire de séance.

- *La réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements supprime le compte rendu de conseil municipal. Celui-ci est remplacé par une liste des délibérations prises lors de la séance de conseil municipal, le procès-verbal sera publié au prochain conseil municipal.*
- *Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.*
- *Les délibérations sont consultables en mairie.*
- *Le procès-verbal du conseil municipal sera diffusé dans un délai d'une semaine après la prochaine séance, lorsque la lecture et acceptation de celui-ci par les membres du conseil municipal aura eu lieu.*

			POUR	CONTRE	ABSENTION
22-40	Extinction de l'éclairage public	A l'unanimité	14	-	-
22-41	Réfection de la voirie communale, programme 2021 – résultat de la consultation d'entreprises dans le cadre d'un marché public – attribution du marché	A l'unanimité	14	-	-
22-42	Réserve foncière "La Perruche" - convention d'occupation précaire 2022-2023	A l'unanimité	14	-	-
22-43	Location de la salle des fêtes - révision des tarifs	A l'unanimité	14	-	-
22-44	Prix m2 chemin communal	A la majorité	9	3	2
22-45	Logement communal sis 5 rue du Professeur Félix Lejars – résiliation du bail d'habitation	A la majorité	14	-	-
22-46	Logement communal sis 3 rue du Professeur Félix Lejars – résiliation du bail d'habitation	A la majorité	8	2	4
22-47	Fonds d'Aide aux Jeunes	A la majorité	10	2	2
22-48	Compte de gestion du restaurant scolaire - année scolaire 2022-2023 – Approbation et répartition du déficit – tarifs 2023	A l'unanimité	14	-	-

Prochaine séance le **21 novembre 2022** à 20h00



Séance levée à 23h45